

APH : Aujourd'hui Pour l'Hôpital Public

Au nom d'Action Praticiens Hôpital, union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite une bonne santé, mais également une qualité de vie et d'exercice dans votre quotidien pour retrouver le sens de nos missions de praticiens conforme à vos attentes.

Nous allons faire le nécessaire pour que vos droits soient reconnus et valorisés à la hauteur de votre engagement, après plus de trois ans d'une crise sanitaire sans précédent qui dure et qui perdure. L'accès à des soins de qualité et en sécurité n'est plus garanti sur nos territoires, et nous sommes dans une offre de soins dégradée qui s'installe dans une indifférence délétère.

Notre système de santé est à bout de souffle et les praticiens, comme les soignants hospitaliers, sont épuisés dans cette machine infernale qui nous broie et

nous lamine chaque jour un peu plus. APH dénonce depuis de très nombreuses années le manque de personnels soignants et de praticiens pour faire simplement notre métier de soins. Nous continuerons à porter la demande d'instauration de ratios soignants/praticiens pour un nombre de malades pour définir ainsi des normes de sécurité des soins et de qualité d'exercice dans chaque établissement de santé.

APH s'est battu pour que les mesures estivales de la mission flash soient appliquées et prorogées en incluant la prise en compte des astreintes. APH a ainsi permis à certains collègues d'obtenir gain de cause vis-à-vis de leur administration. APH a également pu faire corriger l'oubli dans les décrets de la prise en considération des mois d'octobre et de novembre qui y avaient disparu...

APH a organisé un séminaire sur « Santé et Territoire » qui a permis de réunir hospitaliers et libéraux, ville-médico-social et hôpital public, praticiens, directeurs, PCME, FHF et DG d'ARS. Les échanges furent très riches en relatant des retours d'expérience des territoires abondés par vos représentants comme par des responsables de collectifs (CIH et SED) et des élus locaux pour exposer nos solutions qui seront présentées dans notre revue.

APH est et sera un des acteurs pour porter la refonte nécessaire de notre système de santé. APH défendra également nos conditions d'exercice et la prise en compte de notre temps de travail, de la pénibilité des

SOMMAIRE

ENQUÊTE

Mission flash : et le carrosse devint citrouille4'

DOSSIER PÉDIATRIE

Les Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant : un réel espoir ?7

Déprogrammation en chirurgie pédiatrique : quelles répercussions ?9

La pédopsychiatrie en crise !10

LA PAROLE AUX...

PADHUE - La situation des PADHUE et la prorogation de la dérogation d'exercice12

BIOLOGISTES - Grève des biologistes médicaux, perte d'attractivité : les biologistes libéraux et hospitaliers s'expriment13

SÉMINAIRE D'APH

« Territoires et santé » - Séminaire annuel APH15

Propositions APH « santé et territoires »17

Focus sur les déserts médicaux, l'attractivité et la pratique avancée18

LES PARTENAIRES D'APH20

PETITES ANNONCES21

ISSN : 2678-3606

DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIANE MURA

RÉDACTEUR EN CHEF : JEAN-FRANÇOIS CIBIEN

COORDONNATEUR DE LA RÉDACTION : RICHARD TORRIELLI

COMITÉ DE RÉDACTION : ÉRIC BRANGER, EMMANUEL CIXOUS,

FLORENCE COMPAGNON, MARIE-JOSÉ CORTÈS,

ANNE DAVID-BRÉARD, DELPHINE GLACHANT, ERIC GUIHENEUF,

YVES HATCHUEL, MARC NOIZET, ÉRIC LE BIHAN, PASCALE LE PORS,

JEAN-MARIE LELEU, SALEM OULD-ZEIN, XAVIER PALETTE,

CAROLE POUPON, YVES RÉBUFAT, ANNE WERNET, JACQUES YGUEL

EDITEUR : EKTOPIC

EKTOPIC@EKTOPIC.COM

PETITES ANNONCES : K. TABTAB

K.TABTAB@RESEAUPROSANTE.FR

IMPRESSION : IMPRIMATUR



gardes et des astreintes pour que le travail de nuit et de week-end soit valorisé à sa juste hauteur, mais également partagé entre tous les acteurs.

Nous avons travaillé sans relâche avec le ministère de la Santé et de la Prévention, les élus de l'Assemblée nationale et du Sénat, les conférences des PCME MCO-Psy-HU, la FHF, le CNOM et le CNOP. L'idée est de renforcer le dialogue social pour mettre en place les fondements d'un renouveau d'une politique de santé à la hauteur des besoins et des attentes de nos concitoyens, sans oublier vos aspirations, pour assurer votre exercice dans des conditions plus sereines, plus humaines.

APH a pu rencontrer les acteurs du gouvernement qui pilotent le chantier retraite et faire entendre la spécificité des praticiens hospitaliers. Nous avons été entendus et l'ensemble des organisations syndicales ont ensuite été reçues par le ministre et ses équipes pour aborder sans équivoque nos attentes. Des avancées semblent possibles essentiellement sur la retraite des hospitalo-universitaires, sur la prise en compte de la pénibilité des gardes et des astreintes comme sur l'invisibilité du temps de travail des praticiens qu'il conviendra de prendre en considération. APH continuera aussi à porter le combat des reprises incomplètes des parcours professionnels de nombreux praticiens, essentiellement chez nos collègues femmes, dont les nominations sur des postes de praticiens à titre provisoire n'ont pas été intégrées dans leur ancienneté.

Nous avons entendu les vœux du président de la République pour la santé, et APH poursuivra dans la voie de la défense de vos droits élémentaires, car les devoirs des praticiens hospitaliers explosent propor-

tionnellement à ceux de l'hôpital public. La santé de nos concitoyens ne doit plus se faire au détriment de la qualité d'exercice et de vie des soignants et des praticiens que nous sommes. À ce titre, nous exigeons toujours la reprise immédiate des quatre années d'ancienneté spoliées pour les praticiens nommés avant octobre 2020, et qui n'ont bénéficié que partiellement des mesures Ségur.

APH rappelle qu'outre ses mesures dites d'attractivité, nous réclamons une gouvernance réfléchie, bienveillante et humaine, qui se doit d'être en rupture avec les injonctions paradoxales incessantes ou les petits arrangements politiques.

Une nouvelle année débute avec un report annoncé des élections professionnelles suite à de petits arrangements avec certains, qui assurent plus leurs intérêts personnels que le droit syndical, le dialogue social et la démocratie sanitaire. APH défend sans relâche tous les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires, comme l'hôpital public et ses soignants.

Une nouvelle année commence et nous comptons sur vous toutes et tous pour rejoindre l'un des 14 syndicats constitutifs d'APH. Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion, car vous participerez ainsi à notre démarche tout en nous témoignant votre engagement pour le renouveau de l'hôpital public et la prise en considération des attentes des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Jean-François Cibien, Président d'APH